

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1018/SG/FP mettant un médecin de 2e classe, hors cadre des Armées, à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port.

n° 70-1018/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 septembre 1970

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1970

Date du numéro
25 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean-Pierre Gelot, médecin de 2° classe, en service «hors cadres», est, pour compter du 23 août 1970, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port pour servir en qualité de médecin-chef du Dispensaire du Port, en remplacement du médecin de 1er classe Pascal, rapatrié.